

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 052

Le 27 avril 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Guyana Goldfields Inc. (GUY) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Silvercorp Metals Inc. (« Silvercorp ») (TSX/NYSE American : SVM) et Guyana Goldfields Inc. (TSX : GUY) (« Guyana Goldfields ») ont le plaisir d'annoncer la conclusion d'une entente définitive (la « convention d'arrangement ») selon laquelle Silvercorp fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Guyana Goldfields au moyen d'un plan d'arrangement conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« opération »).

Selon les modalités de l'opération, chaque porteur d'actions de Guyana Goldfields pourra faire le choix de recevoir, pour chaque action de Guyana Goldfields détenue, 0,60 \$ CA en espèces ou 0,1195 action ordinaire de Silvercorp, sous réserve d'une contrepartie en espèces maximale de 33,2 millions de dollars canadiens.

Les modalités complètes de l'opération sont indiquées dans la circulaire d'information de la direction de Guyana Goldfields qui sera envoyée par la poste aux actionnaires de Guyana Goldfields d'ici la fin du mois de mai 2020. L'opération sera réalisée dans le cadre d'un plan d'arrangement soumis à l'approbation des tribunaux conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et sa réalisation est sujette à l'obtention d'au moins 66 ⅔ % des votes exprimés par les actionnaires de Guyana Goldfields lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Guyana Goldfields prévue à la fin du mois de juin 2020.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC